

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi 4 décembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 4 décembre 2018 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Léo Gauthier, Martin Tourigny.
Est absente : Claudia Doucet

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2018-12-132

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-133

Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2018 et le suivi.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 6 novembre 2018, séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-134

Adoption des comptes.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, secondé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 73 423.86\$, dont 9 084.64\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2018-12-135

Politique en matière de harcèlement psychologique au travail.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier que le Conseil adopte une politique pour contrer le harcèlement psychologique au travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-136

Renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ.

Le conseiller monsieur Grégoire Bergeron propose de renouveler la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-137

MRC D'Arthabaska – quotes-parts 2019.

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose d'accepter la quote-part de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-138

Offre de services de la SPAA pour l'année 2019.

Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose que le forfait 2 soit retenu pour les services de la SPAA pour l'année 2019. Le coût est de 2.04 \$ par habitant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-139

Participation financière au Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi Édition 2019.

La conseillère madame Sandra Lampron propose que la municipalité participe à l'édition 2019 du Trio-Étudiant Desjardins. La participation financière de la municipalité est fixée à 700 \$ et permettra le soutien à l'emploi pour au moins trois jeunes étudiants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-140

Renouvellement à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose de renouveler l'adhésion 2019 de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec (FQM), une association des élus de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-141

Renouvellement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ).

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose que l'adhésion avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et le renouvellement de l'assurance responsabilité et cautionnement pour la secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité soient renouvelés pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-142

Renouvellement au portail Québec MUNICIPAL

Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose que l'adhésion au portail Québec municipal soit renouvelée pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-143

Contribution annuelle au Réseau BIBLIO-CQLM.

La conseillère madame Sandra Lampron propose de renouveler la contribution annuelle 2019 avec le Réseau Biblio et les frais informatiques

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-144

Renouvellement contrat de service et intranet avec Infotech.

Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose de renouveler le contrat de service avec Infotech pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-145

Transport adapté Rouli bus – contribution municipale.

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose que la Municipalité de Saint-Samuel adhère à Rouli-Bus - Transport adapté pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-146

Indexation des salaires des élus et employés– année 2019

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose une augmentation de 2% pour l'année 2019 soit accordée aux élus et employés municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-147

Proclamation de la Semaine Artha-Livres

ATTENDU la demande formulée par la Table de concertation Enfance-Famille d'Arthabaska en partenariat avec la MRC d'Arthabaska et la Commission scolaire des Bois-Francs ;

ATTENDU QUE l'objectif principale de la Semaine Artha-Livres est de mettre le plaisir de lire au cœur de nos municipalités ;

ATTENDU QUE la Semaine Artha-Livres entend offrir des outils et des activités d'éveil à la lecture chez les 0 à 11 ans et de promotion de la lecture chez les parents et les intervenants;

ATTENDU QU'il est important d'agir tôt auprès des enfants pour inculquer le goût de la lecture ;

ATTENDU QUE la lecture est un facteur important à la réussite scolaire ;

ATTENDU QUE la Semaine Artha-Livres entend offrir des outils auprès des organismes et entreprises pour faire la promotion de la lecture;

ATTENDU QUE le projet créera une synergie entre les différents milieux (municipal, communautaire, éducationnel et culturel) ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Grégoire Bergeron appuyé par madame Sandra Lampron, il est résolu :

QUE la municipalité de Saint-Samuel proclame la semaine du 3 au 9 décembre 2018 la Semaine Artha-Livres.

2018-12-148

Fermeture du bureau municipal

Le conseil propose que le bureau municipal soit fermé pour la période du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-149

Journée Normand Maurice – Participation 2019.

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis que le conseil renouvelle sa participation à la journée Normand Maurice 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-12-150

Demande de droit de passage - La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT que La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage dans la municipalité le samedi 15 juin 2019 ;

CONSIDÉRANT que la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité ;

CONSIDÉRANT que les rues suivantes [rang 12, rang 4, rue Ste-Hélène jusqu'à la 955 – se référer au tableau des entraves] devront être complètement fermées à la circulation automobile de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la municipalité de Saint-Samuel fait partie du parcours tel que vue sur le plan fourni par l'organisation et joint à cette résolution ;

CONSIDÉRANT qu'une bourse d'une valeur de 10 000\$ sera accordée à la ville la plus accueillante sur le parcours selon le vote des cyclistes récolté par voie de sondage ;

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Lampron,
APPUYÉ par monsieur Patrick Mathis
et ADOPTÉ à l'unanimité par les élus

Que le Conseil municipal autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur nos routes prévues dans le tracé déposé.

Que la municipalité collabore à l'activité en recrutant et en formant les bénévoles avant l'événement.

Que la municipalité fournisse au Grand défi Pierre Lavoie l'unité d'évaluation et le plan cadastral de la ville.

Que la municipalité fournisse les barricades nécessaires pour assurer la fermeture de rues de manière temporaire.

Que la municipalité s'engage à réparer les routes (trous, fissures et accotements) utilisés par les cyclistes ainsi qu'à planifier le passage d'un balai de rues dans les jours précédents l'événement.

Que la municipalité assume les coûts pouvant être engendrés par le service incendies de la ville.

Que la municipalité publicise l'activité et invite ses résidents et ses commerçants à se joindre à l'événement.

Que la municipalité autorise le vol de drone sur son territoire selon le cadre réglementaire Canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Denis Lampron, maire, les conseillères Sandra Lampron et Claudia Doucet, les conseillers Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Léo Gauthier et Martin Tourigny déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Période de questions.

Aucune question.

Affaires nouvelles.

Mme Lampron : un comité jeunesse devrait se former sous peu.

M Bergeron : la quote-part d'ASBF sera de 4 360\$

Monsieur le maire fait un résumé de la semaine passée en cour supérieure (du 25 au 28 novembre) dossier du 310, rang 3.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Grégoire Bergeron propose la levée de la séance à 20 h 25. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Denis Lampron,
Maire

Suzie Constant,
Secrétaire de la séance